



# Liquidation des biens après le prononcé d'un divorce

Par **dal compare**, le **07/03/2017** à **21:53**

Bonsoir

Je suis séparée depuis plus de deux ans et mon divorce va être prononcé prochainement pour altération définitive du lien conjugal.

Mais mon ex-mari vit toujours dans un bien qui nous appartient à tous les deux et je continue à payer le crédit de la maison.

Le dialogue est très difficile et il refuse de rencontrer le notaire pour discuter de la liquidation des biens.

Car il y a aussi un camping qu'il garde depuis notre séparation alors que ce bien nous appartient à tous deux.

Mais j'ai bien peur qu'il refuse de quitter et de vendre la maison.

Je suis déjà en difficulté financière et je suis très inquiète pour l'avenir.

J'ai encore un enfant en âge scolaire que j'assume entièrement à tous les niveaux puisque son père ne s'en occupe plus du tout.

Quelles sont les alternatives pour me sortir de cette situation?